

Séance du 02 juin 2009

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christophe Cottarel, Maire

Ordre du jour

- Elections européennes
- Travaux voirie
- Rectification budgétaire
- Questions diverses

Présents : Mmes Madeleine Miège, Irma Lippke, Elisabeth Carrico, Messieurs Jean Claude Bruschetta, Jean Veillet, Paul Henri Galvin, Gérard Reveyron, Perrine LEBLANC

Absents : Jérôme Brochier, Michel Reveyron

Elections européennes :

Le Conseil Municipal établit avec Monsieur le Maire les horaires de présence des conseillers pour la journée des élections européennes.

Demande de la CCY de nommer un responsable sécurité dans chaque commune :

Titulaire : Monique Blond (demande lui sera faite)

Suppléant : Christophe COTTAREL

Travaux de voirie : les travaux avancent, un problème est soulevé aux Reveyrons du danger représenté par un fossé profond, Monsieur le Maire indique que l'on ne peut pas mettre de barrière sur une longueur de – de 60 m de long

Des panneaux de signalisation vont être installés aux différents sites, nouveaux ou amélioration des anciens.

Points d'arrêt scolaire :

Le point d'arrêt sur la place de la commune n'est pas matérialisé, il faudra revoir le marquage des points d'arrêt

Dégâts sur les poteaux France Télécom : Monsieur le Maire a fait le tour avec un technicien de France Télécom pour constater les dégâts sur les poteaux dans les différentes parties de la commune (poteaux tombés, cassés etc.)

Abribus : le Conseil décide de choisir un abribus comme celui implanté à St Jean de Chevelu, c'est-à-dire un qui permette de ne pas cacher le paysage, le coût est d'environ de 4000 € + 200 € pour le banc.

Cet abribus devrait peut être posé sur la place entre les tilleuls.

Rectification budgétaire :

Le Conseil Municipal décide les virements de crédits suivants :

Crédits à ouvrir			
Compte	Opération	Nature	Montant
6232		Fêtes et cérémonies	1530,37
023		Virement à la section d'investissement	97 500,00
Crédits à réduire			
002		Déficits antérieurs reportés	- 99 030, 87

Le Conseil Municipal vote des crédits supplémentaires suivants :

Comptes dépenses			
Compte	Opération	Nature	Montant
2315	10010	Voirie 2 ^{ème} tranche	97 500,00
Comptes recettes			
021	000	Virement de la section de fonctionnement	97 500,00

Terrain derrière la mairie :

Suite à la mise en vente du terrain derrière la mairie, une estimation des domaines est demandée et contact sera pris avec l'EPFL pour l'acquisition.

Site internet : le Conseil Municipal demande à ce que soit ajouter sur le site les règles d'urbanisme du POS de la commune concernant la zone UA, de façon à ce que les habitants puissent connaître les différents points à respecter lors de leur demande de documents d'urbanisme.